

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 10 mars 2021 de M. Eric Bertinat: «La commune déneige avec empressement les pistes cyclables, mais qu'en est-il des trottoirs et du réseau routier pris sous la neige et la glace?»

TEXTE DE LA QUESTION

Alors qu'une alerte de niveau 3 sur 5 avait été déclenchée depuis le jeudi 11 février, la neige est bien arrivée en masse sur Genève, un peu plus tard que prévu, en deuxième partie d'après-midi le vendredi 12 février 2021. Ces chutes de neige importantes ont provoqué de gros embarras de circulation, avec un fort impact sur les déplacements, qu'ils soient privés ou publics. Les piétons, et plus particulièrement les personnes âgées, ont été mis en difficulté par des trottoirs particulièrement glissants et mal (ou pas) déneigés.

Les entreprises de dépannage de véhicules ont été fortement sollicitées ce soir-là et durant le week-end. Leur action a été entravée par l'absence d'intervention de la Voirie, l'état des routes leur ayant posé bien des problèmes. Elles ont dû éviter des accès trop pentus et ne se sont pas arrêtées à certains carrefours malgré les feux rouges, de crainte de ne pas pouvoir redémarrer. Il a dû en être de même pour tous les véhicules d'intervention.

Samedi 13 février, toujours aucune intervention significative de la Voirie. La chaussée et les trottoirs n'ont pas été dégagés, ni salés, ni couverts de gravillons. Pire, une légère hausse de la température a provoqué la fonte de la neige et en fin de journée la température repassant au-dessous de zéro, toutes les surfaces ont verglacé. Dimanche idem.

De nombreuses personnes ont chuté sur les trottoirs et, pire, en posant les pieds sur la route pour la traverser.

Notre commune représente le plein centre du canton vers lequel convergent toutes les routes et les passages d'une rive à l'autre. Il me semble qu'elle devrait être capable d'intervenir avec des chasse-neige et avec le matériel nécessaire lors d'une soirée d'enneigement, qui plus est lorsque celle-ci est annoncée quelques jours avant par les météorologues et qu'elle devrait donc être parfaitement prévisible par les services de la Voirie. Quarante-huit heures plus tard, trottoirs et routes étaient toujours difficilement praticables. Toute circulation y était dangereuse. Ce n'est pas acceptable lorsque l'on sait que des pistes cyclables ont été rapidement déneigées. On relèvera le souci de l'exécutif et – sans doute – l'immense satisfaction de la multitude de cyclistes-électeurs qui roulent par une météo pareille.

Je poserai deux questions au Conseil administratif:

- dès les premiers flocons de neige tombés, quelles ont été chronologiquement les interventions de la commune pour sécuriser voies routières et trottoirs sur l'ensemble du territoire – les pistes cyclables, nous l'avons vu, ayant reçu toute l'attention qu'elles méritent en cas de neige et de glace?
- Est-ce que l'exécutif s'est soucié des chutes et autres accidents survenus le week-end du 13 au 14 février sur la commune? Si oui, quels sont les chiffres (piétons et véhicules moteurs)?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans la semaine du 8 au 11 février, MétéoSuisse annonçait un épisode neigeux pour la fin de semaine avec un «danger marqué» pour le vendredi 12 février entre 11 h et 23 h. La quantité de neige attendue au-dessus de 200 m était de 8 à 15 cm.

Un facteur aggravant prévisible était le sol très froid et très sec sur lequel cette neige devait tomber, rendant le pré-salage à sec inutile. Quant au pré-salage à la saumure (liquide), il était très risqué puisque la température annoncée était de -7 °C, température limite sous laquelle la saumure peut geler.

Au cours de la journée de jeudi 11, l'heure annoncée de début de neige étant régulièrement reportée, la décision a été prise d'éviter le risque de verglas supplémentaire par pré-salage à la saumure et d'attendre les premiers flocons pour lancer l'intervention de salage.

Les dispositions préventives prises par le Service Voirie – Ville propre (VVP) pour maximiser les ressources à disposition au moment nécessaire ont été les suivantes:

- libérer des chauffeurs poids lourds de leurs obligations le vendredi matin pour qu'ils soient disponibles l'après-midi et le soir du vendredi, dans le respect de l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels (ordonnance sur les chauffeurs, OTR 1);
- mettre en place des renforts de piquet pour le week-end (ainsi qu'un complément avec des volontaires supplémentaires).

Le vendredi 12 février, dès 13 h, trois personnes en patrouille ont été déléguées à la surveillance du réseau routier et piétonnier sur le terrain.

Les premiers flocons sont apparus à 16 h 15 et ce sont deux poids lourds qui ont été immédiatement engagés, l'objectif étant de mêler le sel aux premiers flocons pour les empêcher de se transformer en glace au contact du sol présentant une température négative.

Les premiers flocons ont coïncidé avec les premiers bouchons de fin d'après-midi de vendredi, aggravés par l'effet des départs en vacances. Cette situation a considérablement ralenti la progression des véhicules lourds, empêchant le VVP de traiter comme il l'aurait souhaité les points problématiques (notamment les côtes prononcées où les véhicules des Transports publics genevois (TPG) n'allaient pas tarder à être bloqués).

A 17 h, les équipes à pied ainsi que les 22 petits engins ont été engagés; à 17 h 15, trois autres poids lourds ont été engagés.

Malheureusement, nombre de véhicules des TPG (notamment les bus articulés) avaient déjà glissé et s'étaient mis de travers, aggravant les bouchons. A noter que le Service d'incendie et de secours (SIS) est également intervenu de façon importante pour redresser les véhicules en vue de libérer partiellement les voies.

En parallèle, les TPG ont engagé le salage des sites propres des trams.

A 20 h un sixième poids lourd a été engagé. Les six poids lourds ont tourné jusqu'à leur retrait graduel entre 0 h 15 et 1 h 15, en respect de l'OTR.

A 21 h 30 les principaux cheminements vers les arrêts de bus/tram étant à nouveau accessibles, le personnel à pied et les petites machines ont été libérés avec la consigne de reprendre le travail à 4 h le lendemain.

Le samedi 13 février à 2 h 30, un nouveau responsable de viabilité a pris le relais et engagé une nouvelle équipe avec quatre poids lourds.

A 4 h, soixante personnes, à pied et avec des petites machines, ont été engagées.

A 9 h, un cinquième poids lourd a été engagé pour assurer le maintien des routes et les quatre premiers poids lourds ont alors été retirés (toujours afin de respecter l'OTR et d'assurer la continuité de la disponibilité en ressources).

A 11 h 30 a eu lieu une nouvelle rotation du responsable de viabilité hivernale. A 12 h, décision a été prise de libérer les équipes à pied et avec les petits engins.

Dès 17 h, un poids lourd a été mobilisé pour relever celui qui traitait les différentes zones à risque depuis 9 h. Ce suivi est nécessaire après une importante chute de neige pour traiter sans délai les zones qui refondent et risquent ainsi de recréer des plaques de glace.

Le dimanche 14 février à 1 h, un poids lourd a été engagé en remplacement de celui qui tournait depuis la veille à 17 h, puis à 4 h, quatre poids lourds supplémentaires ont été engagés à leur tour ainsi que 22 petits engins et 27 personnes à pied.

A 12 h, la totalité du dispositif a été levée.

Nombre d'employés et de véhicules engagés

Vendredi 12 février 2021:

- un chef de viabilité hivernale;
- 42 personnes de l'Unité nettoyage de l'espace public (7 chefs de secteur, 22 conducteurs de petites machines et 11 personnes à pied, ainsi que 2 personnes aux silos à sel);
- six chauffeurs poids lourds;
- un mécanicien de l'Unité de gestion des véhicules (permanence et sur appel).

Total: 50 personnes.

Samedi 13 février 2021:

- deux chefs de viabilité hivernale;
- 60 personnes de l'Unité nettoyage de l'espace public (7 chefs de secteur, 22 conducteurs de petites machines et 29 personnes à pied, ainsi que 2 personnes aux silos à sel);
- neuf chauffeurs poids lourds;
- trois mécaniciens de l'Unité de gestion des véhicules (permanence et sur appel).

Total: 74 personnes.

Dimanche 14 février 2021:

- deux chefs de viabilité hivernale;
- 58 personnes de l'Unité nettoyage de l'espace public (7 chefs de secteur, 22 conducteurs de petites machines et 27 personnes à pied, ainsi que 2 personnes aux silos à sel);
- cinq chauffeurs poids lourds.

Total: 65 personnes.

Au total, dans le cadre de cet engagement du vendredi 12 au dimanche 14 février 2021, 189 journées de main-d'œuvre ont ainsi été consacrées au traitement de la neige et du verglas en ville.

Difficultés rencontrées

Les véhicules (privés et transports publics) non équipés, ainsi que le non-retrait ou le retrait très tardif des bus articulés du réseau, constituent le problème le plus important car ils entravent considérablement la progression des activités de salage. Plus généralement, les problèmes récurrents liés à la circulation à Genève affectent directement le bon déroulement des opérations de viabilité hivernale.

Quantité de sel utilisée

Vendredi 12 février:

- 20 tonnes par les poids lourds;
- 17 tonnes par les véhicules légers;
- 4 tonnes par les TPG.

Samedi 13 février:

- 28 tonnes par les poids lourds;
- 45 tonnes par les véhicules légers.

Dimanche 14 février:

- 14 tonnes par les poids lourds;
- 39 tonnes par les véhicules légers.

Au total, ce sont 163 tonnes qui ont été répandues par les véhicules et engins au cours de ces trois jours. A titre de comparaison, les tonnages de sel utilisés au cours des quatre derniers hivers allaient de 50 à 500 tonnes par hiver, soit une moyenne de 230 tonnes par hiver.

Rappel des priorités d'intervention

Le déneigement s'effectue par ordre de priorités, à savoir: les grands axes pour permettre la circulation des services d'urgence, les voies des TPG, les trottoirs et les passages piétons, puis les pistes cyclables, les marchés, les places, les parcs et autres espaces de vie.

Quantité de neige tombée

Vendredi 12 février: entre 3 et 5 cm.

La quantité de neige tombée varie selon les endroits (les hauts de Genève étaient plus chargés en neige).

A ce jour, la Ville de Genève n'a pas reçu de plainte formelle liée au verglas ou à la neige durant cet épisode.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis